

30 ans après Pékin, les inégalités entre femmes et hommes persistent en Belgique

Le 15 septembre 2025 marque les 30 ans de la 4^e Conférence mondiale sur les femmes, organisée par l'ONU à Pékin. Cet événement posait un cadre ambitieux en matière de droits des femmes et d'égalité de genre.

À l'occasion de cet anniversaire, l'IWEPS a réalisé une capsule vidéo réunissant trois expertes, Clémence Deswert, Danièle Meulders et Josiane Coruzzi, qui croisent leurs analyses avec les données statistiques les plus récentes sur trois thématiques phares :

- la participation des femmes au pouvoir décisionnel,
- l'égalité professionnelle et la conciliation entre vies privée et professionnelle,
- les violences faites aux femmes.

Les constats de nos expertes, combinés aux chiffres de l'IWEPS, sont clairs : des avancées existent, mais elles restent fragiles, réversibles et insuffisantes.

Femmes en politique : vers la parité, mais pas à tous les niveaux

La participation des femmes aux instances de décision politique reste un levier essentiel pour garantir une démocratie représentative. Depuis les années 2000, la proportion de femmes parlementaires a progressé, portée notamment par la politique de quotas. Mais cette évolution vers la parité ne se fait pas à tous les niveaux de pouvoir.

Si en 2020, les femmes représentaient 50 % du Gouvernement fédéral, elles ne représentent plus que 26,7 % en 2025. Ce recul s'explique, entre autres, par un modèle de leadership politique encore largement associé au masculin, qui freine l'accès des femmes aux postes de pouvoir exécutif.

Cette situation est d'autant plus paradoxale que les chiffres de l'IWEPS (Baromètre social de la Wallonie) révèlent que les femmes politiques inspirent davantage confiance que leurs homologues masculins (25 % contre 18 %). Comment expliquer alors une telle sous-représentation, alors même que les femmes bénéficient d'une légitimité citoyenne plus forte ?

Emploi et égalité professionnelle : des progrès freinés par des inégalités persistantes

Certains indicateurs, dits "neutres", pourraient laisser croire à des avancées importantes en ce qui concerne la présence des femmes dans l'emploi. Mais seule une lecture genrée permet de rendre visibles les inégalités structurelles.

Sur le marché du travail, les écarts entre femmes et hommes persistent. En 2023, en Belgique, le taux d'emploi des femmes atteignait 68,3% contre 76,3% pour les hommes. Mais en équivalent temps plein, alors que pour les hommes la différence est minime, il chute à 57,7% pour les femmes, conséquence directe du temps partiel, encore largement féminin.

Cet écart se répercute sur les revenus : l'écart salarial est de 6 % en horaire brut, mais grimpe à 17 % en salaire annuel, tous régimes confondus. Ces chiffres traduisent une organisation sociale qui continue d'ajuster le travail des femmes, et uniquement celui des femmes, aux exigences de la sphère privée, au détriment de leur autonomie économique.

Derrière certains indicateurs « neutres », les inégalités structurelles demeurent : organisation du temps de travail (rémunéré comme domestique et de care), accès aux services de garde, partage inégal des responsabilités familiales.

Ces constats rappellent que l'égalité professionnelle ne peut se résumer à certaines mesures consacrées aux femmes. L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes suppose de repenser en profondeur l'organisation du temps de travail de tous et toutes. Tant que le partage du temps de travail avec le temps du care (activités relatives aux soins donnés à autrui et aux réponses aux besoins) restera déséquilibré, les inégalités persisteront.

Violences conjugales : un facteur de précarisation durable

Les violences conjugales restent une réalité structurelle et genrée. Elles touchent avant tout les femmes, souvent sous plusieurs formes simultanées – physiques, psychologiques et sexuelles. En Belgique, en 2022, près d'une femme sur deux victime de violences conjugales (48,7 %) a subi plusieurs formes de violence, contre 23,5 % des hommes.

Les recherches de l'IWEPS montrent également que ces violences ne s'arrêtent pas aux murs du foyer : elles fragilisent la santé physique et mentale, pèsent sur les relations sociales et peuvent compromettre le maintien dans l'emploi. En 2022, 58,6 % des femmes en incapacité de travail déclaraient avoir été victimes de violences conjugales au cours de leur vie. Ce chiffre révèle à quel point les violences conjugales ne constituent pas des événements isolés, privés, mais bien des facteurs de précarisation durable.

Les données de l'IWEPS sur les violences liées au genre le confirment : les violences subies par les femmes diffèrent dans leur nature, leur fréquence et leurs conséquences, et elles s'inscrivent dans des rapports de pouvoir majoritairement exercés par des hommes.

Ces constats imposent une vigilance collective. Car lutter contre les violences faites aux femmes, ce n'est pas seulement protéger des victimes, c'est aussi agir sur un levier majeur d'égalité, de santé publique et de justice sociale.

Vers une égalité réelle : quelles priorités ?

Les analyses des expertes convergent : l'égalité ne se décrète pas. Elle se construit et se mesure. Elle exige des politiques volontaristes, fondées sur des données solides et individuelles et sur une

lecture genrée des indicateurs. Seule une approche genrée permet de dépasser l'apparente neutralité des chiffres et de révéler les inégalités persistantes entre les femmes et les hommes.

À travers cette capsule vidéo, l'IWEPS souhaite ouvrir le débat :

- Comment mesurer ce qui compte vraiment ?
- Quels récits voulons-nous écrire à partir des chiffres ?
- De quelle société voulons-nous être les acteurs et actrices ? D'une société plus juste et plus démocratique, ou d'un monde qui ferme encore les yeux sur les inégalités de genre ?

Regardez **la vidéo** réalisée par l'IWEPS à l'occasion des 30 ans de la Déclaration de Pékin ici : <https://youtu.be/da7ahcyaBFw?si=CdibAwogsUyYN1tH>

Personne de contact :

Aurélie Hendrickx, chargée de communication

0471/17.77.79

a.hendrickx@iweps.be

L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) est un institut scientifique public d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Autorité statistique de la Région wallonne, il fait partie, à ce titre, de l'Institut Interfédéral de Statistique (IIS) et de l'Institut des Comptes Nationaux (ICN).

Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens, des informations diverses qui vont des indicateurs statistiques aux études en sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. Par sa mission de conseil stratégique, il participe activement à la promotion et la mise en œuvre d'une culture de l'évaluation et de la prospective en Wallonie. Plus d'infos : <https://www.iweps.be>